

L'hon. Mitchell Sharp (premier ministre suppléant): Monsieur l'Orateur, le gouvernement aura certes des propositions de cette nature à faire lors de cette conférence, mais pas seulement à celle-là bien entendu. Le ministre de l'Agriculture a souligné, à maintes reprises, que c'est là l'un des principaux objectifs des politiques actuellement proposées par le gouvernement pour enrayer l'inflation.

L'OPPORTUNITÉ D'UN PROGRAMME DE SOUTIEN DES PRIX—LA POSITION DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, puis-je demander au premier ministre suppléant ou au ministre de l'Agriculture, à celui des deux qui estime pouvoir répondre à la question, si le gouvernement proposera un programme de soutien des prix pour les produits agricoles de sorte que le cultivateur puisse faire des projets et accroître l'approvisionnement de denrées alimentaires, tout en étant assuré d'un revenu convenable, compte tenu des frais de production?

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, pour ce qui est de mon intervention à la conférence, je dirai simplement ceci: mon attitude sera concrète—n'est peut-être pas le terme qui convient—mais ferme. J'aurai une attitude ferme à l'égard des propositions et de la production agricoles qui profitera non seulement aux agriculteurs mais aussi aux consommateurs canadiens et étrangers, ainsi qu'à la clientèle que nous avons trouvée pour nos exportations de produits agricoles.

M. l'Orateur: La présidence autorise le député de York-Sud à poser une question supplémentaire, après quoi, ainsi que je l'ai dit tantôt, ce sera le tour du député de Témiscamingue.

* * *

LES FINANCES

L'OPPORTUNITÉ DE LA CRÉATION DE BANQUES PROVINCIALES DE PROPRIÉTÉ PUBLIQUE—L'ATTITUDE DU GOUVERNEMENT

M. David Lewis (York-Sud): Monsieur l'Orateur, peut-être apprendrai-je un jour à distinguer entre une attitude concrète et une attitude ferme. J'aimerais passer à un autre sujet à l'ordre du jour de la conférence sur les perspectives de l'Ouest et demander à celui qui voudra répondre, du premier ministre suppléant ou du ministre des Finances, si le gouvernement fédéral sera disposé à convenir d'une modification à la loi sur les banques qui permettrait aux provinces qui le désirent d'établir des banques provinciales de propriété publique.

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Monsieur l'Orateur, c'est l'un des choix qui, à mon avis, s'offrent au gouvernement fédéral et toute réponse à cette proposition serait donnée lors de la conférence proprement dite.

LE PROJET D'ÉTABLISSEMENT D'UNE BANQUE DE L'OUEST

L'hon. Alvin Hamilton (Qu'Appelle-Moose Mountain): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Finances et porte sur une autre que j'ai posée il y a deux mois: le ministre a-t-il reçu une communication officielle de la part d'un groupe de l'Ouest en vue d'établir une banque canadienne de l'Ouest?

Questions orales

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur.

* * *

● (1120)

[Plus tard]

[Français]

L'AGRICULTURE

LA PARITÉ DES PRIX DES GRAINS DE PROVENDE—DISCUSSION AU COURS DE LA CONFÉRENCE SUR LES PERSPECTIVES ÉCONOMIQUES DES PROVINCES DE L'OUEST

M. Réal Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, je désire poser une question supplémentaire à l'honorable ministre de l'Agriculture. J'espère que cela ne m'enlèvera pas le droit de poser une autre question quand mon tour viendra.

A l'occasion de la rencontre sur les perspectives économiques des provinces de l'Ouest, sera-t-il question du prix des grains de provende, lesquels se vendent \$45 la tonne au Manitoba et \$80 dans la province de Québec? Y aura-t-il discussion visant à la parité des prix pour tous les cultivateurs du Canada?

[Traduction]

L'hon. E. F. Whelan (ministre de l'Agriculture): Monsieur l'Orateur, je vais rencontrer mes homologues provinciaux à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard, avant la conférence sur les perspectives économiques de l'Ouest. Des entretiens sur les grains fourragers auront lieu au cours de cette réunion. Tout programme relatif à cette question, avec lequel le gouvernement, ou moi-même, aura quelque chose à voir, sera une politique canadienne des grains fourragers.

● (1120)

[Français]

M. l'Orateur: L'honorable député de Témiscamingue désire poser une question supplémentaire.

M. Caouette (Témiscamingue): Monsieur l'Orateur, ce n'est pas une question supplémentaire.

M. l'Orateur: A l'ordre. L'honorable député a posé une question supplémentaire. Je vais donc donner la parole à d'autres députés qui désirent poser des questions supplémentaires, après quoi je lui donnerai la parole.

[Traduction]

LES GRAINS FOURRAGERS—L'INSCRIPTION DE LA COMMERCIALISATION DES GRAINS À L'ORDRE DU JOUR DE LA CONFÉRENCE DE L'OUEST

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggart): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Agriculture. D'après la déclaration du premier ministre, la commercialisation des grains fourragers seraient à l'ordre du jour de la conférence, mais étant donné qu'on en trouve aucune mention dans les documents d'information, le ministre peut-il assurer à la Chambre que le principe de la commercialisation ordonnée et du contrôle méthodique effectués par la Commission canadienne du blé constituera l'élément le plus important des délibérations de cette conférence?